



Père Jacques Amoussou

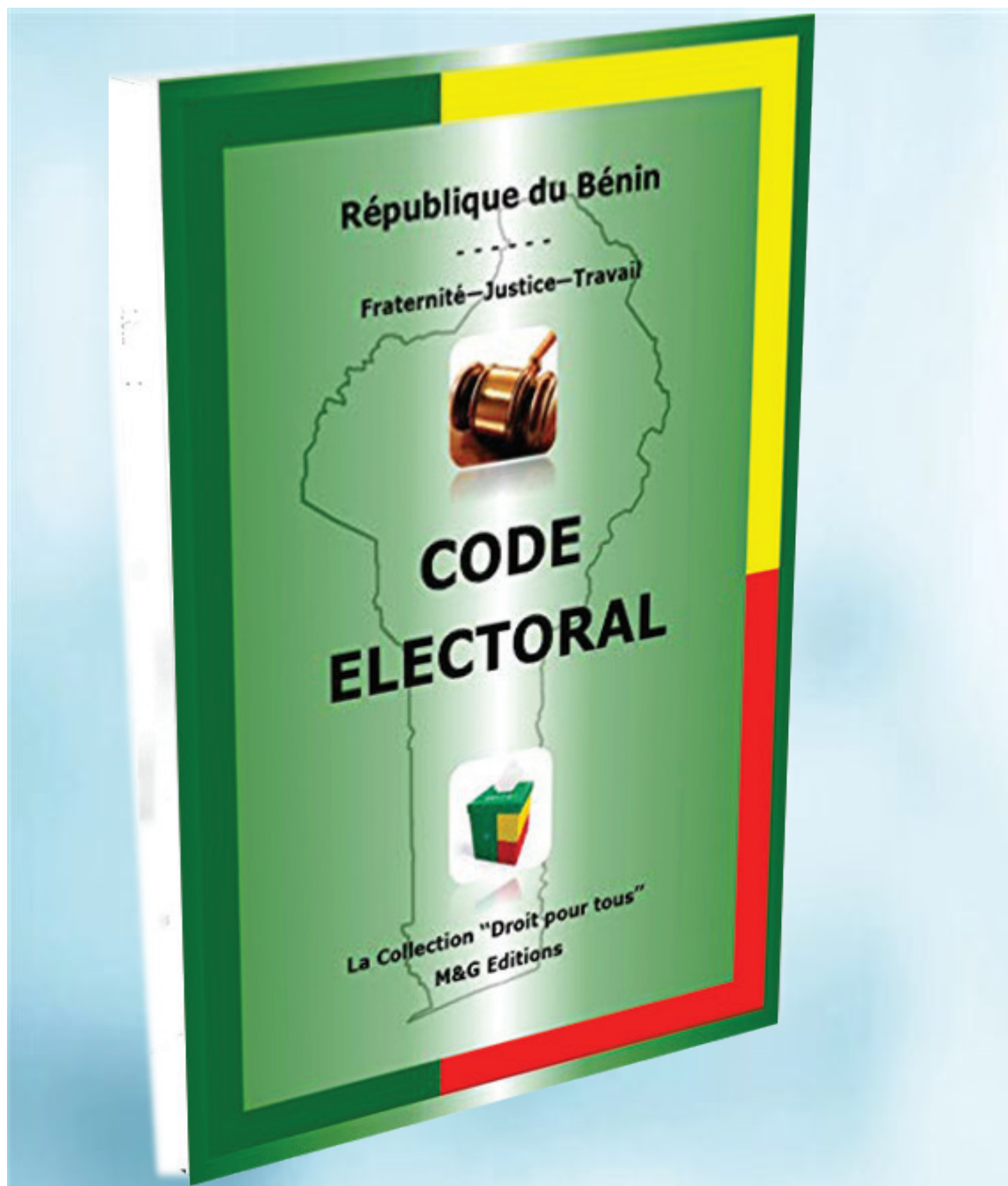
LA CROIX

DU BENIN

ISSN 1840 - 8184 Justice, Vérité, Miséricorde HEBDOMADAIRE CATHOLIQUE www.croixdubenin.com NUMÉRO 1766 du 28 juin 2024 N° 1221/MISP / DC / SG / DGAI / SCC 300 F CFA

BÉNIN

Et si l'on nettoyait simplement le nouveau Code électoral ? P. 6-7



ICI ET AILLEURS

COURS PRIMAIRE
SAINT AUGUSTIN

Double motif
de joie et
d'action de
grâce

P. 2

JOURNÉE DE
L'ENFANT AFRICAIN

Célébration
en différé
des Sœurs
Salésiennes

P. 5

INTER-JB, ÉDITION
2024

Une
rencontre
placée sous
le signe de
l'écologie

P. 4

POINT DE VUE

Le monde va
mal

P. 10



COURS PRIMAIRE SAINT AUGUSTIN

Double motif de joie et d'action de grâce

Norbert KOUDANOU

Le vendredi 21 juin 2024 ont eu lieu, la célébration de la fête de fin d'année des enfants du cours primaire Saint Augustin de Cotonou, et l'admission à la retraite de leur maître Éric Adikpéto. C'était au cours d'une messe présidée par le Père François Lankpoédja, Directeur diocésain adjoint de l'enseignement catholique dans l'archidiocèse de Cotonou (Ddec), dans l'enceinte de ladite école.

Is sont désormais en vacances, les enfants du cours primaire Saint Augustin de Cotonou. Il sonnait 9h00 ce vendredi 21 juin 2024 quand toute l'école se réunissait dans la cour pour célébrer la fin de l'année scolaire, en présence de quelques parents et invités. Concélébrée par deux prêtres, ladite messe a connu la participation de plusieurs religieuses, instituteurs et d'environ deux cents enfants, tous très bien habillés. Pour la circonstance, ces derniers se sont mobilisés pour dire au revoir à leur maître Éric Adikpéto, admis à la retraite.

Dans son allocution, la Sœur Gilberte Quenum, Directrice de cette école, a adressé ses mots de remerciement et de gratitude à tous et à chacun, en particulier aux Pères et au Seigneur qui a permis ce jour. Elle a ensuite remercié maître Adikpéto pour tout le temps passé ensemble,

avant de lui souhaiter une très bonne retraite.

Dans son homélie, le Père François Lankpoédja a exprimé sa joie d'être entouré des enfants pour présider cette célébration eucharistique. À la lumière des textes du jour, après leur avoir demandé ce qu'ils voudraient devenir plus tard, il déclare : « Que chacun de vos souhaits corresponde à la volonté de Dieu ! De tout ce que vous ferez sur cette terre, seule votre foi en Dieu restera. Je vous exhorte donc chers enfants à bien vivre votre foi et à avoir confiance en Dieu car tout passe, tout finit par disparaître un jour. Quel que soit ce que vous serez plus tard, gardez toujours à l'esprit que la foi, la prière et la confiance en Dieu ne disparaîtront jamais. Et c'est ce que vous devez rechercher continuellement ». À l'heureux du jour, le Père Lankpoédja a dit sa profonde gratitude pour ce qu'il a donné de vivre durant ses 30 ans et pour toutes les valeurs qu'il a su inculquer à des générations.

« Je suis très contente d'être ici en ce jour autour de mes camarades pour rendre grâce à Dieu pour toutes ses merveilles dans nos vies au cours de cette année scolaire, et pour le bon déroulement des examens. À notre maître Éric, je souhaite une retraite remplie de grâces et de bénédictions divines », déclare Adjovi Romane Jade, élève en classe de Cm2.

À sa prise de parole, Éric Adikpéto, l'heureux du jour, s'exclame : « C'est la joie qui



Maître Éric Adikpéto

m'anime ce matin, parce que la retraite n'est pas donnée à tout le monde mais le Seigneur me l'a accordée quand même. Je ne savais même pas que j'allais faire carrière dans l'enseignement jusqu'à aller à la retraite. Je ne

peux que rendre grâce à Dieu. L'enseignement est un métier très noble, mais ce n'est pas facile. Il faut en être passionné pour l'exercer ».

Prenant la parole au nom de tous les anciens élèves du maître

Adikpéto, le Père Michaël Gomé Directeur de publication du journal La Croix du Bénin lance : « Ce moment est plus que jamais propice pour moi pour remercier notre maître Éric pour tout ce qu'il a été et continue d'être pour nous. Il a été mon enseignant en 1997 quand j'étais au Cm2 à l'école primaire publique Ayélawadjé 1 à Cotonou. Ce que nous sommes aujourd'hui, nous le devons à nos instituteurs. C'est un métier noble. Honneur donc à nos enseignants ».

« Là où sont les enfants, là devrait être l'aumônier diocésain. Alors merci aux Sœurs qui m'ont invité à cette célébration. Je remercie le Seigneur pour cette action de grâce dans laquelle notre maître Éric part pour sa retraite méritée. Avant d'être prêtre de Jésus-Christ, j'étais par le passé enseignant, alors je sais un peu comment ça se passe. Que le Seigneur demeure toujours avec vous, cher maître, et vous bénisse abondamment » déclare le Père Marius Nougodé, aumônier diocésain de l'enfance missionnaire à Cotonou.

Bougie et fleur en main et accompagné de son épouse, maître Adikpéto a été consacré à la Vierge Marie. Après la célébration eucharistique, il y a eu remise des Prix aux meilleurs élèves de l'école par promotion. La célébration a pris fin par une séance de chorégraphie de danses modernes et traditionnelles animées par les écoliers. La boucle fut bouclée par un repas convivial.



Maître éric Adikpéto entouré de son épouse, des Pères concélébrants, de quelques religieuses et écoliers à la fin de l'eucharistie



CRISE BÉNIN-NIGER

Soglo et Yayi arracheront-ils une concession à Tiani ?

Cette semaine, les anciens présidents du Bénin Nicéphore Soglo et Boni Yayi ont séjourné au Niger. Objectif : tenter une médiation afin de permettre la normalisation des relations tendues entre les deux pays depuis bientôt un an.

Alain SESSOU

Soixante-douze heures pour écouter les autorités nigériennes. Soixante-douze heures pour peut-être essayer de convaincre le chef de la junte militaire au pouvoir à Niamey, le Général Abdourahamane Tiani, afin d'amorcer *in fine* une décrispation de la situation entre les deux pays. Ce qui pourrait se concrétiser par des actes forts comme la réouverture des frontières terrestres côté Niger pour permettre la reprise des échanges entre le Bénin et le Niger. Un véritable challenge pour Soglo et Yayi. Pourront-ils réussir un tel exploit ?

À cette interrogation, il est difficile de répondre par oui ou par non. Anciens présidents de la République, Nicéphore Soglo et Boni Yayi ont des atouts. Mais en face de ces atouts se dressent aussi des handicaps complexes à surmonter.

Soglo a dirigé le Bénin pendant cinq ans, de 1991 à 1996, après avoir été Premier ministre de transition de mars 1990 à avril 1991. Yayi a passé quant à lui dix ans à la tête du pays (2006-2016). C'est dire que les deux ont une bonne connaissance de la coopération et de son enjeu entre le Bénin et le Niger. Ils savent sans doute mieux que quiconque ce que représente cette coopération pour les deux peuples et par ricochet, pour le développement des deux pays. Ils ont donc des arguments à faire valoir pour justifier la nécessité pour la reprise des relations entre le Bénin et le Niger. L'autre élément à ne pas négliger réside dans le réseau de contacts personnels dont dispose Nicéphore Soglo au Niger, avec par exemple l'ancien président Mouhamadou Issoufou. Il garde également des relations solides avec l'ancien président nigérien Mahamane Ousmane, le tout premier ingénieur statisticien économiste du pays. Il bénéficie d'une aura importante dans son pays et est considéré comme un pion essentiel sur lequel on pourrait s'appuyer pour le règlement de la crise bénino-nigérienne.



Tiani pose avec Soglo à sa droite, Yayi à sa gauche après les avoir reçus en audience

Quelques embûches

Seulement face à ces atouts et sans doute d'autres encore, bien des embûches sont sur le chemin de l'initiative des deux anciens présidents du Bénin.

D'abord comme la plupart des Nigériens, le Général Tiani ne donne pas l'impression d'être un dirigeant facile d'accès ; on le croit plutôt prêt à rendre coup pour coup. Dans ces conditions, il sera très difficile de lui faire changer de position, surtout s'il est instrumentalisé par un chef d'État de la sous-région, comme certains le murmurent. L'autre handicap en lien avec le premier est la brouille survenue entre les deux pays dans le cadre de la gestion du pipeline par lequel le pétrole nigérien est transporté pour être embarqué au Port de Sèmè-Kpodji. En effet depuis quelques jours, les activités sont à l'arrêt. L'exportation du brut via le Port autonome de Cotonou est suspendue. L'incident de l'arrestation de 5 Nigériens qui se seraient frauduleusement introduits au Port de Sèmè-Kpodji a aggravé la crise entre les deux pays. Surtout que 3 d'entre eux ont été condamnés à une peine de prison de 18 mois assortie de sursis. Les autorités nigériennes soutenant que leurs cadres étaient en mission de contrôle au Port de

Sèmè-Kpodji digèrent très mal l'attitude du Gouvernement béninois à leur égard. De sources concordantes, le Général Tiani considère l'incident et le sort réservé aux 5 Nigériens comme une humiliation. Ceci pourrait bien être exploité par le chef de la junte pour se montrer peu flexible aux suggestions de décrispation de Soglo et Yayi. D'autant que selon certaines sources, le pipeline tchadien semble être l'option de plus en plus plausible pour le Général Tiani quant au transport du pétrole brut d'Agadem.

Des destins liés

Au-delà de ces handicaps, la situation est peu claire du côté du Bénin. En effet, selon certaines indiscrétions, le président Patrice Talon n'aurait pas donné son accord aux deux anciens chefs d'État par rapport à leurs initiatives. Certains observateurs estiment que Patrice Talon pourrait craindre la récupération politique de la démarche. D'autant que Boni Yayi est après tout le chef du

principal parti de l'opposition *Les Démocrates (Ld)*, grand concurrent de l'*Union progressiste le renouveau (Upr)* et du *Bloc républicain (Br)* aux prochaines consultations électorales de 2026. De quoi rendre peut-être peu enthousiaste Patrice Talon par rapport à la médiation des deux anciens présidents.

Quelle que soit l'issue de la tentative de médiation des deux anciens présidents de la République du Bénin, le mérite aura été de vouloir faire entendre raison aux deux parties. Ceci en recourant à la sagesse africaine pour régler nos différends. Au-delà du pipeline qui est un projet récent, les destins des deux pays sont liés depuis des centaines d'années par beaucoup de réalités qui rythment la vie économique et sociale des Béninois et des Nigériens. On ne le dira jamais assez, aux décideurs des deux pays de saisir l'occasion pour libérer leurs peuples qui ont assez souffert d'une crise qu'ils n'ont pas déclenchée.

ÉDITORIAL

Michaël S. GOMÉ

Le Code du bon sens

C'est bien une blague de mauvais goût pour le peuple. Elle est servie sur fond de divergences interreligieuses, plus précisément entre chrétiens et musulmans autour du nouveau Code électoral. La semaine dernière, au lendemain de la publication des Actes du Colloque au Chant d'oiseau de Cotonou, une assemblée de prière d'autres fils d'Abraham aurait suggéré que le Code incriminé, une fois gravée dans le marbre des réformes du pouvoir en place, ne soit point épousseté pour en secouer les scories. Les uns seraient donc contre et en appelleraient à sa relecture en vue de la sauvegarde de la paix et de la promotion du vivre-ensemble ; les autres opteraient plutôt pour son application et prôneraient le respect des textes en vigueur puisque établis selon le mécanisme législatif.

Au-delà des divergences de points de vue, l'ignoble tentative d'opposer les confessions religieuses doit être découragée avec vigueur. En effet, si immédiatement après la tenue du Colloque, une faction des fidèles de l'Église protestante s'était mobilisée pour balancer les approches, ce sont quelques musulmans qui sont conviés à la table de la discorde cette fois-ci pour en contester les résolutions. Cela trahit une ignorance de la vocation des religions à rechercher et à promouvoir la paix. C'est toujours une entreprise dangereuse que d'embrayer la voie de l'affrontement dans l'espace religieux. L'histoire de l'humanité et des religions retient à juste titre qu'il ne faut jamais jouer avec ce feu qui n'épargne personne. Il faut plutôt travailler à promouvoir ce qui unit les êtres humains et les religions : la paix et le vivre-ensemble. C'est après ceux-là que tous languissent. Heureusement que des frères musulmans sont montés au créneau pour dénoncer l'acte.

Ce qui doit commander les prises de position est plus une joute intellectuelle, où doivent triompher la vérité et le bon sens, qu'une joute verbale à la quête d'altercations en vue d'affrontements iniques qui doit commander les prises de position. Aucun instinct primaire ne saurait conduire à planifier un affrontement entre les religions au nom de la passion ou d'intérêts politiques. Tout le monde n'a pas le bon passeport. Même ceux qui le détiennent pourraient ne pas échapper aux impondérables. Il vaut toujours mieux prévenir que guérir.

*Acheter La Croix, c'est bon ;
s'abonner, c'est encore mieux.*



INTER-JB, ÉDITION 2024

Une rencontre placée sous le signe de l'écologie

Monaliza HOUNNOU
CHARGÉE DE COMMUNICATION

Du mardi 18 au dimanche 23 juin 2024 s'est tenue sur le site définitif de l'École Jeunesse Bonheur à Tori-Togoudo, la 4^e édition de l'Inter-JB (rencontre « interpromotionnelle ». Une cinquantaine d'étudiants de l'école a pris part à cette rencontre avec un cachet spécial. C'était en effet, l'occasion pour les participants d'apporter leurs contributions à la préservation de la nature via une journée écologique, selon l'invitation du Pape François et les recommandations du Plan stratégique d'action pastorale II en cours dans l'archidiocèse de Cotonou.

Réunissant les étudiants de toutes les promotions de Jeunesse Bonheur, l'Inter-JB a connu cette année, divers temps forts. La messe d'ouverture a été présidée au soir du mardi 18 juin par le Père Ephrem Badou



Photo Monaliza HOUNNOU

L'innovation de cette 4^e édition de l'Inter-JB, ce fut la journée écologique

de la Congrégation Joseph Murialdo, entouré du Père Directeur, Cyrille Miyigbèna et de son Adjoint, le Père Guénolé Tankpinou. Le lendemain, les participants ont suivi dans la matinée, un enseignement sur : « *L'esprit JB, le pardon et l'unité: La vie dans le monde* », animé par le Père Romain Aholou (4^e promotion de Jeunesse Lumière en France). Dans la soirée, ils ont procédé à des échanges à bâtons

rompus qui ont permis aux JB 10 d'écouter les témoignages des anciens étudiants en termes d'acquis. Le moment phare de cet Inter-JB a été la matinée du jeudi 20 juin qui, malgré la pluie, a été consacrée à l'écologie. Cette journée de salubrité a démarré par "la célébration de la création", une paraliturgie où, à la lumière de l'encyclique *Laudato si'* du Pape François, l'accent a été mis sur la nécessité

de préserver la nature. Ainsi, commençant par le nettoyage de l'enceinte de l'École, les étudiants se sont répartis en trois groupes pour rendre propre la ville de Tori-Bossito. Au terme de cette opération "Alentours propres", les JB ont planté des arbustes de cocotiers dans l'enceinte de l'École. Dans l'après-midi de ce jeudi, un match de football a opposé les anciens étudiants et les JB 10 qui ont remporté la

partie avec 6 buts marqués contre 2 pour leurs adversaires. Quant à la journée du vendredi 21 juin, elle a servi dans la matinée à une adoration communautaire, puis individuelle devant le St Sacrement dans la Chapelle Bienheureuse Pauline Jaricot de l'École. Dans l'après-midi, les participants ont suivi une causerie sur « *La vie au sein de l'École* ». Elle a été animée par le Père Joseph Agani, curé de la paroisse St Jean-Paul II de Korobourou et aumônier diocésain de la jeunesse de l'archidiocèse de Parakou. Le samedi 22 juin, deux activités principales ont occupé la journée. La première est venue en complément à la journée du mercredi. Bernard Kanmandozo, marié et JB 4 comme son prédécesseur, le Père Aholou, a porté le regard pastoral du laïc sur : « *L'esprit JB, le pardon et l'unité: La vie dans le monde* ». Par rapport à la deuxième activité, les étudiants ont organisé un mini concert pour magnifier Dieu. La 4^e édition de l'Inter-JB s'est achevée le dimanche 23 juin 2024 par la messe de fin d'année de formation des JB 10 et une chaîne d'amitié.

MESSE DE FIN D'ANNÉE DE FORMATION DES JB 10

Mgr Roger Anoumou a donné le sacrement de confirmation à deux étudiantes

Monaliza HOUNNOU
CHARGÉE DE COMMUNICATION

La messe de fin d'année de formation des étudiants de la 10^e promotion de l'École Jeunesse Bonheur a été célébrée le dimanche 23 juin 2024, par Mgr Coffi Roger Anoumou, Évêque de Lokossa et Chargé de l'enseignement catholique au sein de la Conférence Épiscopale du Bénin. L'occasion a été saisie pour ouvrir une nouvelle page dans la vie chrétienne de deux étudiantes qui ont été confirmées par le prélat.

C'est la Chapelle Bienheureuse Pauline Jaricot de Jeunesse Bonheur qui a abrité la messe de fin d'année de formation des JB 10. Cette messe a aussi servi à clôturer l'édition 2024 de la rencontre « interpromotionnelle ». Mais avant de célébrer ladite messe, Mgr Coffi Roger Anoumou s'est entretenu avec les JB 10. De leurs interventions, l'on retient qu'ils ont pu améliorer leur vie de prière et

cultiver diverses valeurs dont le goût du travail bien fait, le sens de la responsabilité, l'humilité, la patience, le pardon, la joie et le vivre-ensemble. Enchanté par ces acquis, le prélat estime qu'il est louable que des jeunes parviennent à découvrir l'importance de la prière. Car explique-t-il, "asseoir sa vie en Dieu permet de percevoir le sens de sa propre existence". Il a aussi précisé que c'est grâce à la vie communautaire que les JB 10 ont pu cultiver l'humilité qui, selon lui, « est la première vertu de toutes les vocations et permet de gagner en maturité ». Il a souligné que c'est un atout d'être responsable et innovant très tôt, et il les a conviés à ne pas perdre ces acquis une fois repartis dans le monde qui a soif de vérité et de paix. Quant à la messe, elle a démarré par le mot de bienvenue du Père Directeur, Cyrille Miyigbèna, qui a précisé que c'est la 1^{ère} fois que l'École accueille Mgr Anoumou depuis son ordination épiscopale, le 13 mai 2023. Le prélat a, dans son homélie, salué la témérité du Père Cyrille Miyigbèna qui a pu concrétiser son rêve né après son



Les étudiants du JB 10, reconnaissant à Dieu pour l'année finissante

passage à Jeunesse Lumière en France et a réussi à créer Jeunesse Bonheur au Bénin. Heureux de savoir que cette École fête ses 10 ans, l'Évêque de Lokossa prie qu'elle grandisse davantage ; car "c'est un véritable trésor pour le monde". Par ailleurs, deux étudiantes JB 10 ont reçu par des

maines de l'Évêque de Lokossa, le sacrement de confirmation : Dodji Dossou-Yovo et Adèle Ahinou qui, évangélique au départ, avait déjà été baptisée à Pâques par le Père Directeur. Après l'accueil des nouvelles confirmées par l'assemblée suivi de la consécration à la Vierge Marie, les

JB 10 ont offert à Mgr Anoumou un cadeau qu'il a ouvert sur place. Ce sont une étoile à l'effigie de l'école et la thèse du Père Cyrille Miyigbèna sur l'enseignement de Jean-Paul II aux jeunes, publiée en avril 2014. Sur ce, la photo de famille et de sobres agapes ont mis un terme aux événements du jour.



PALME CARDINAL GANTIN DES ARTISANS DE PAIX

Les acteurs rencontrent Mgr Roger Houngbédji

Benoît-Mariano AYENA

Les membres du comité d'organisation de la 9^e édition du Prix "Palme Cardinal Gantin des artisans de paix" ont été reçus en audience ce mercredi 26 juin 2024 par Mgr Roger Houngbédji, op, Archevêque de Cotonou et Président de la Conférence Épiscopale du Bénin. Pendant une dizaine de minutes, ils ont échangé sur l'organisation de la prochaine édition avec le prélat et l'ont invité à présider la messe d'action de grâce.

♥♥ Nous sommes venus ce matin, nous les membres du comité d'organisation, pour faire le point des préparatifs de la 9^e édition de la "Palme Cardinal Gantin des artisans de paix" qui aura lieu le samedi 13 juillet prochain, avec une célébration



Photo /La Croix/ Benoît-Mariano AYENA

Mgr Roger Houngbédji en photo de famille avec les organisateurs de la Palme Cardinal Gantin

eucharistique dans la matinée le même jour en l'honneur de tous les artisans de paix", déclare Audrey Tanimomo, épouse Dahoui, présidente du

comité d'organisation. Dans une atmosphère de gaieté, les organisateurs savent désormais qu'ils peuvent compter sur les encouragements de Mgr Roger Houngbédji qui apprécie cette initiative, selon Madame Dahoui. Le prélat quant à lui, s'est montré satisfait que la personnalité hors pair du Cardinal Gantin provoque des actions qui sont menées pour la promotion de la paix et de la justice. "Le comité d'organisation est venu me voir pour la célébration eucharistique qui entre dans le cadre des différentes activités qui sont organisées pour la sauvegarde de la paix. J'enverrai spécialement un prêtre pour présider la messe parce que mon agenda ne me permettra pas d'être présent à cet événement louable", ajoute Mgr Roger Houngbédji. Il a ensuite donné sa bénédiction aux différents acteurs avant d'immortaliser ce moment d'échanges par une photo de famille.

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

Célébration en différé des Sœurs Salésiennes

Guillaume Ulrich DANSOU

Dans le cadre de la Journée de l'enfant africain célébrée le 16 juin de chaque année, les Sœurs Salésiennes de Don Bosco de l'Institut des Filles de Marie Auxiliatrice (Ifma), ont organisé le vendredi 21 juin 2024 avec l'appui de leurs partenaires sociaux, une journée de sensibilisation à travers une caravane dans l'enceinte du marché Dantokpa de Cotonou.

Les Soeurs Salésiennes de Don Bosco sont engagées dans la lutte contre la maltraitance et le travail des enfants africains, en particulier ceux du Bénin. Elles en ont donné une preuve palpable le 21 juin passé, lors de la journée de sensibilisation qu'elles ont organisée à Cotonou.

Démarrée à 14h sous une couverture policière et celle des sapeurs-pompiers, avec point de départ à la baraque Sos Vidomègon sise au marché Dantokpa, cette caravane avec fanfares a mobilisé environ 350 personnes. C'étaient principalement des enfants travailleurs de ce grand marché, âgés d'environ 6 à 16 ans ainsi que des jeunes filles et garçons du

Centre de formation « La maison de l'espérance » des Sœurs Salésiennes de Don Bosco, et quelques jeunes et adultes venus de l'étranger.

En ouverture de cortège, une banderole tenue par les enfants visages rayonnants de joie, résume le motif de la mobilisation : « Accès à l'éducation pour tous les enfants du marché Dantokpa : l'heure est venue ! »

Juste derrière ces enfants, tous habillés de tee-shirts blancs sur lesquels est imprimé le thème de cette caravane, les Sœurs Salésiennes de Don Bosco, la Sœur Monique Amegnaglo accompagnée de la responsable de la baraque Sos Vidomègon, Mme Claudine Bohissou, marchent en tête du cortège.

Pour cette noble cause, les religieuses de l'Institut des Filles de Marie Auxiliatrice (Ifma), ont porté sur leurs belles robes de couleur grise, casquettes blanches sur lesquelles on pouvait lire : "20 ans de présence Salésienne auprès des enfants et jeunes vulnérables du marché Dantokpa".

Dans la foulée, les participants ont été rejoints par un public nombreux, souvent curieux et intéressé.

Ensemble, ils ont sillonné avec fanfares et sonorisations mobiles, les principales artères du



Photo /La Croix/ Guillaume DANSOU

Les enfants, en brandissant la banderole, immortalisent cet après-midi de joie

marché Dantokpa et ses environs, encadrés par les forces de l'ordre et les sapeurs-pompiers.

"Baraque Sos Oyé ! Oyé !" ou encore "À la baraque Sos, joie ! paix ! amour !", tels sont les slogans scandés fièrement par ces nombreux enfants visiblement heureux.

À chaque arrêt du cortège devant des hangars, boutiques ou étalages de divers articles, la Sœur Monique Amegnaglo et la responsable de la baraque Sos Vidomègon, Mme Claudine Bohissou, adressent en langue Fon le message suivant aux passants et usagers du marché Dantokpa : "Chers mamans

et papas, tantes et oncles, les enfants ont le droit à l'éducation. Nous vous prions de laisser vos enfants aller à l'école afin de leur assurer un avenir meilleur".

Sèdé Zounnon, une fille âgée de 9 ans et vendeuse d'escargots au marché Dantokpa et participante à cette caravane, témoigne : « Les cours sont enseignés gratuitement à la baraque Sos Vidomègon du lundi au jeudi, de 14h à 16h. Donc dès qu'il sonne 14h, je me pointe là avec ma marchandise. Ensuite, je reçois les cours jusqu'à 16h avant de reprendre mon panier d'escargots sur la tête pour la suite de la journée. Si aujourd'hui

je sais lire et parler Français, c'est grâce à la baraque Sos Vidomègon ».

Pour Mme Claudine Bohissou, responsable de la baraque Sos Vidomègon : « Chaque année, nous commémorons la Journée de l'Enfant Africain pour donner la joie à ces bouts de chou et faire connaître à leurs parents ou tutrices leurs droits. J'exhorte tous les usagers de ce marché, qu'ils soient parents ou tutrices, à laisser les enfants aller à l'école pour construire leur avenir ».

Cette caravane a terminé sa marche à la baraque Sos Vidomègon aux environs de 17h et s'en est suivie une collation.

BÉNIN

Et si l'on nettoyait simplement le nouveau Code électoral ?

Promulgué en mars dernier, le nouveau Code électoral qui devrait régir les élections générales de 2026 continue de faire des vagues. Acteurs politiques, Organisations de la Société civile et autorités religieuses, chacun y va avec ses arguments pour défendre le nouveau Code ou le rejeter. Au centre, le chef de l'Etat, Patrice Talon, demeure le maître du jeu. Lui qui souhaite être porté en triomphe à la fin de son deuxième et dernier mandat se trouve confronté à une lourde responsabilité devant un texte à polémique.

► Le bon sens recommande la correction du texte

Alain SESSOU

Face aux élucubrations notées ici et là avec le nouveau code électoral au contenu à polémique, rien ne vaut la sagesse de le revoir pour un large consensus.

Jeu 20 juin 2024. L'Église catholique lance en marge d'une cérémonie solennelle, les Actes du Colloque qu'elle a organisé trois mois plus tôt. Un geste simple, cohérent et normal consécutif à ces genres de rencontres scientifiques. Curieusement, et une fois encore, cette cérémonie a provoqué des cris d'hystérie de certaines personnes et même de groupes organisés. Ils dénoncent l'attitude de l'Église qui, selon eux, doit cesser de s'immiscer dans la politique, comme si elle n'était pas concernée par tout ce qui engage la vie de la Nation. Mais là n'est pas le problème. Le mal qui à la limite ressemble à un crime, est de feindre d'ignorer les erreurs humaines contenues dans un texte. Et des erreurs, il y en a dans la loi N°2024-13 du 15 mars 2024, modifiant et complétant la loi N°2019-43 du 15 novembre 2019 portant Code électoral.

« Le nouveau Code électoral est un blanc-seing donné au président Talon pour désigner son successeur en 2026 et choisir les députés et conseillers municipaux. Plusieurs dispositions de cette loi sont des incongruités et font d'elle une loi exclusive ». Cette affirmation d'un observateur attentif de la vie politique nationale qui a requis l'anonymat, est expressive. Elle est le point de vue d'une frange des populations béninoises depuis l'adoption du nouveau Code et sa promulgation par le président de la République Patrice Talon le 14 mars 2024. Ce point a acquis encore plus de force avec le lancement jeudi 20 juin dernier des Actes du Colloque organisé par le clergé catholique en avril 2024. Evidemment, à l'opposé, certaines voix avec les thuriféraires du régime en tête, soutiennent et défendent



Les députés votent le nouveau Code à polémique, c'était dans la nuit du 5 mars 2024 à Porto-Novo

l'inclusivité du nouveau Code électoral. Selon eux, c'est le meilleur qu'ait connu jusque-là le Bénin.

Pour l'instant, chaque tendance campe sur sa position au grand dam des populations qui ne savent vraisemblablement plus à quel saint se vouer. D'autant qu'elles scrutent les élections générales qui s'annoncent en 2026 avec beaucoup d'inquiétude.

Commentaires préoccupants

En vérité, les commentaires induits par la loi et qui se poursuivent à ce jour sont assez préoccupants. D'où quelques observations. Au départ, l'appel à la relecture du nouveau Code venait surtout du côté des partis de l'opposition politique et de certaines Organisations non gouvernementales et de quelques associations. Mais au fur et à mesure que les jours passent, des voix commencent par s'élever dans le camp des

soutiens du Gouvernement pour se joindre à celles qui souhaitent vivement la relecture du nouveau Code électoral. La preuve que le malaise avec ce Code est de plus en plus préoccupant. Il va falloir alors prêter oreille aux critiques dont le mérite est de chercher à rendre perfectible l'existant. Tel est et rien que ça, la démarche de l'Église.

De toute évidence, que l'on soit de la mouvance présidentielle ou non, le Code a révélé après son adoption et sa promulgation, des faiblesses notoires. Un exemple : l'exigence de 20 % dans chaque circonscription électorale à tout parti politique en compétition avant d'être éligible. C'est aussi le cas du système de parrainage et de beaucoup d'autres aspects.

Il n'est un secret pour personne que le président Patrice Talon a, à ce jour, le contrôle de tous les leviers du pouvoir : le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire.

En clair, les rapports de force sont en sa faveur pour garder en l'état le nouveau Code électoral jusqu'en 2026. Certes ! Mais à quoi bon de foncer tête baissée avec un texte erroné à plusieurs égards ?

Le bon sens

Dans l'imbroglio issu du nouveau Code électoral, le chef de l'Etat doit faire valoir le bon sens en toute conscience. En effet, les soutiens inconditionnels du nouveau Code en l'état sont connus pour leur pratique à travers l'histoire politique de ce pays. De vrais « régimistes » invétérés, ils ont soutenu Kérékou et Yayi, avec tous les errements de plusieurs initiatives sous leur règne, avant de les vouer aux gémonies dès l'arrivée du président Talon au pouvoir en 2016. Coutumiers des intrigues, ils sont temporairement prêts à soutenir bruyamment et à tuer tout pouvoir à l'origine de loi qui menace la paix et la

quiétude des populations. Ils sont à foison dans l'entourage du président de la République, défendant l'indéfendable, parfois sans aucune maîtrise de ce dont ils parlent. Certains ont étalé leur incurie lors de la récente tournée nationale gouvernementale. Rien d'autre ne compte pour eux à part la préservation de leurs intérêts personnels et égoïstes, au prix même du sacrifice des principes élémentaires de la démocratie.

Dans ces conditions, il revient surtout au chef de l'Etat de faire preuve de discernement. Faire preuve de discernement en actionnant le mécanisme qui va permettre au peuple béninois de se donner un Code électoral qui fera le sous-bassement d'élections libres, démocratiques et transparentes en 2026. Et si le prix à payer est la révision du nouveau code électoral, le président Talon doit avoir le courage d'y aller. Car l'enjeu, c'est le Bénin.

BÉNIN

► « La démocratie béninoise doit être inclusive et représentative »

(Interview exclusive de **Jean Eudes Mitokpè**, jeune acteur politique de la mouvance présidentielle)

(Propos recueillis par **Alain SESSOU**)

La Croix du Bénin: *Le nouveau Code électoral adopté par le Parlement et promulgué par le chef de l'État continue de susciter diverses réactions. Dans l'une de vos sorties récentes, vous avez estimé qu'il faut revoir ce Code. Qu'est-ce qui justifie cette réaction de votre part ?*

Jean Eudes Mitokpè ; Merci pour cette question. La modification du Code électoral, telle qu'adoptée récemment, comporte plusieurs éléments préoccupants. Tout d'abord, elle augmente les seuils de parrainage pour les candidats à l'élection présidentielle de 10% à 15% des députés et maires. Cette augmentation rend plus difficile pour de nombreux candidats, y compris ceux qui ne sont pas alignés avec les grands partis, d'obtenir le soutien nécessaire. Cette barrière va donc favoriser les grands partis politiques mais malheureusement restreindre le pluralisme, ce qui ne devrait pas faire école.

De plus, le fait que les députés et maires ne puissent parrainer que des candidats membres ou désignés par le parti qui les a élus limite fortement les options pour les candidats indépendants et ceux des petits partis. Cela restreint la diversité politique et empêche des voix potentiellement importantes de se faire entendre. Il faut

permettre aux députés et aux maires de parrainer des candidats indépendamment de leur affiliation partisane.

Il y a aussi que le relèvement du seuil de suffrages requis pour obtenir des sièges au Parlement de 10% à 20%, exclut de facto de nombreux partis, réduisant la représentation proportionnelle et marginalisant les petits partis. Cela limite la pluralité des opinions et des intérêts représentés au sein du Parlement.

Selon vous, quels sont les points essentiels que vous auriez souhaité qu'on retouche ?

Premièrement, le seuil de parrainage doit être revu à la baisse pour permettre une plus grande diversité de candidats.

Ensuite, la règle selon laquelle les députés et les maires ne peuvent parrainer que les candidats de leur propre parti devrait être supprimée pour permettre un soutien plus large et démocratique.

Il est également crucial de revoir le seuil de suffrages requis pour obtenir des sièges au Parlement, qui est passé de 10% à 20%. Cette barrière élevée risque d'exclure de nombreux partis, réduisant ainsi la représentativité et la diversité politique.

Il faut également permettre les candidatures indépendantes comme dans les grandes démocraties. Si le candidat est assez représentatif, il



Jean Eudes Mitokpè

peut convaincre des élus de partis dont il se sent proche. Malheureusement aujourd'hui, les modifications actuelles réduisent les possibilités pour les candidatures indépendantes, ce qui est contraire aux principes de démocratie et d'inclusion. En empêchant ces candidatures, le système favorise un paysage politique dominé par quelques grands partis.

Il faut au contraire faciliter les conditions de candidature pour les indépendants, par exemple en réduisant les exigences de parrainage et en abaissant les seuils de suffrages. Ce serait encourager la participation de tous les citoyens, indépendamment de leur affiliation politique, pour enrichir le débat démocratique.

Nos populations doivent comprendre que le nouveau Code électoral béninois présente plusieurs éléments qui peuvent

être considérés comme anti-démocratiques, en limitant la diversité des candidats et des partis. Pour garantir des élections réellement inclusives, transparentes et représentatives en 2026, il est crucial de réviser ces aspects du Code.

Vous êtes à la tête d'un mouvement qui soutient la candidature de M. Olivier Boko. Certains acteurs politiques de la mouvance présidentielle pour qui le nouveau Code est l'un des meilleurs qu'aient connus le Bénin, pensent que vous prêchez pour votre paroisse. Votre réaction ?

Il est naturel que certains pensent que nous prêchons pour notre paroisse, mais notre position va bien au-delà de la candidature d'Olivier Boko. Nous défendons une vision de la démocratie où tous les candidats, qu'ils soient issus de grands partis, de petits partis ou qu'ils soient indépendants, ont une chance égale de participer. La démocratie béninoise doit être inclusive et représentative. Nous avons vu les effets négatifs des réformes électorales exclusives dans le passé, notamment en 2019, où des tensions ont éclaté. Notre objectif est de prévenir de telles situations et d'assurer un processus électoral transparent et équitable pour tous.

Selon vous, quel mécanisme mettre en place pour que le

Code soit vraiment révisé dans l'intérêt de tous les acteurs politiques avant les élections générales de 2026 ?

L'Assemblée nationale sait ce qu'elle a à faire, car les députés doivent comprendre que nous sommes face à l'Histoire. Il y a de nombreuses propositions qui ont été faites au sein même de la majorité présidentielle. La société civile et le clergé ont fait aussi des propositions. Il faut tenir compte de tout cela et simplement demander une nouvelle lecture de ce Code au plus vite.

Le président de la République qui a publiquement aussi défendu ce Code devra écouter les critiques et les recommandations des uns et des autres, et en parfaite intelligence prendre les décisions qui s'imposent afin que 2026 soit vraiment un tournant prometteur pour le Bénin. La marche doit se poursuivre afin que notre pays brille davantage à l'international.

Il en va de la survie de notre Nation, qui est surtout confrontée aujourd'hui à la poursuite des réformes et projets novateurs initiés depuis 2016. Nous devons absolument continuer les progrès, et pour ça il faut un climat politique apaisé.

Les préoccupations des uns et des autres sont connues aujourd'hui. Il faut donc s'assurer que les réformes électorales reflètent réellement la volonté du peuple béninois.

► Les recommandations de la Conférence épiscopale du Bénin

Jeudi 20 juin 2024, au lancement des Actes du colloque organisé par l'Église catholique en avril dernier, la Conférence épiscopale du Bénin a rendu publiques des recommandations en huit point. À travers celles-ci, elle invite :

1- Les autorités religieuses et traditionnelles à continuer à jouer leur partition pour le maintien de la paix, le consensus et le vivre-ensemble afin d'anticiper sur les éventuels risques de conflits pré ou post-électorales susceptibles de perturber la quiétude des Béninois et des Béninoises, ainsi que celle de tous les étrangers vivant parmi nous ;

2- Le chef de l'État à renforcer le dialogue et la concertation avec toutes les parties prenantes au processus électoral en vue de solutions consensuelles aux diverses préoccupations découlant de l'analyse scientifique du Code électoral du Bénin par les divers experts qui se sont succédés lors du Colloque ; et à œuvrer en amont et en aval à la résolution des problèmes liés au Code électoral pour la

tenu d'un dialogue national en vue de la réconciliation et du rassemblement de tous les fils et filles du Bénin ;

3- Le Gouvernement et l'Assemblée Nationale à œuvrer à une relecture consensuelle du Code électoral dans un esprit de vérité et dans l'intérêt supérieur de la Nation en faisant attention :
- À l'impact que son application peut avoir sur les résultats des législatives de 2026. En effet, si avec 10% de seuil au niveau national, seuls trois partis ont pu entrer au Parlement, que pourrait-on attendre de l'application du seuil de 20% non plus au niveau national, mais par circonscription électorale ?

- Aux éventualités possibles qui pourraient survenir à l'issue des élections de 2026 et à leurs conséquences pour la gestion pacifique du pouvoir. Aucune

des éventualités possibles, à l'examen de la situation, n'est rassurante pour la Nation ni pour aucun des partis politiques ;

- Aux dispositions imprécises dans la loi dont la mise en œuvre peut être source de problèmes en 2026 ;

4- Le Gouvernement et tous les acteurs politiques à prendre en compte le fait que la paix sociale que favorisera la relecture du Code électoral, repose également sur le dialogue, facteur de réconciliation, de pardon mutuel et de rassemblement de toutes les parties pour le bien-être de tous ;

5- Les partis politiques, toutes tendances confondues, à faire preuve de flexibilité dans leurs diverses prises de positions en tenant compte de l'intérêt général du peuple béninois qui n'aspire qu'à la paix et au développement dans les circonstances actuelles ;

6- L'ensemble des acteurs politiques, la Société civile et les faiseurs d'opinion à promouvoir avec l'État, des relations et des projets qui respectent les aspirations du Peuple béninois à un Code électoral, et à des mesures garantissant la paix sociale et l'organisation d'élections réellement inclusives, transparentes et démocratiques en 2026 ;

7- Toutes les parties prenantes à mettre en place, et dans un partenariat des autorités morales avec l'État, un Conseil National pour le vivre-ensemble et la Paix qui soit un organe de veille citoyenne et morale pour le vivre-ensemble national, un creuset d'échanges, de partages et de propositions sur toutes les questions devant garantir la paix sociale, gage d'un ordre politique et de développement au

profit de tous ;

8- Le peuple béninois

- À promouvoir, à travers des comportements et des prises de positions, la culture de la vérité, de la réconciliation, du pardon mutuel et de la paix pour des élections inclusives et paisibles en 2026 ;

- À partager avec leurs représentants au Parlement et leurs élus locaux, les conclusions du Colloque ;

- À prier et à jeûner, dans un esprit de crainte de Dieu et de conversion qui favorise le changement des mentalités et des pratiques, afin que Dieu continue de bénir et de protéger notre pays le Bénin, pour le conduire à travers la relecture du Code électoral, à des élections inclusives, pacifiques et crédibles en 2026 et au-delà.

 Parole de Dieu

Avant d'aller à la messe dominicale, le lecteur est invité à « préparer son dimanche » en lisant plusieurs fois durant la semaine les 4 textes de la liturgie. Lire et relire, encore et encore. Car rien n'est plus important pour le chrétien que la Parole de Dieu !

**PREMIÈRE LECTURE - LECTURE DU LIVRE DU
PROPHÈTE ÉZÉCHIEL 2, 2-5**

En ces jours-là, l'esprit vint en moi et me fit tenir debout. J'écoutai celui qui me parlait. Il me dit : « Fils d'homme, je t'envoie vers les fils d'Israël, vers une nation rebelle qui s'est révoltée contre moi. Jusqu'à ce jour, eux et leurs pères se sont soulevés contre moi. Les fils ont le visage dur, et le cœur obstiné ; c'est à eux que je t'envoie. Tu leur diras : "Ainsi parle le Seigneur Dieu..." Alors, qu'ils écoutent ou qu'ils n'écoutent pas – c'est une engeance de rebelles ! – ils sauront qu'il y a un prophète au milieu d'eux. »

PSAUME 122 (123)

Vers toi j'ai les yeux levés,
vers toi qui es au ciel,
comme les yeux de l'esclave
vers la main de son maître.

Comme les yeux de la servante
vers la main de sa maîtresse,
nos yeux, levés vers le Seigneur notre Dieu,
attendent sa pitié.

Pitié pour nous, Seigneur, pitié pour nous :
notre âme est rassasiée de mépris.
C'en est trop, nous sommes rassasiés
du rire des satisfaits,
du mépris des orgueilleux !

**DEUXIÈME LECTURE - LECTURE DE LA
DEUXIÈME LETTRE DE SAINT PAUL APÔTRE
AUX CORINTHIENS 2 CO 12,7-10**

Frères, les révélations que j'ai reçues sont tellement extraordinaires que, pour m'empêcher de me surestimer, j'ai reçu dans ma chair une écharde, un envoyé de Satan qui est là pour me gifler, pour empêcher que je me surestime. Par trois fois, j'ai prié le Seigneur de l'écarter de moi. Mais il m'a déclaré : « Ma grâce te suffit, car ma puissance donne toute sa mesure dans la faiblesse. » C'est donc très volontiers que je mettrai plutôt ma fierté dans mes faiblesses, afin que la puissance du Christ fasse en moi sa demeure. C'est pourquoi j'accepte de grand cœur pour le Christ les faiblesses, les insultes, les contraintes, les persécutions et les situations angoissantes. Car, lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort.

**ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT
MARC 6, 1-6**

En ce temps-là, Jésus se rendit dans son lieu d'origine, et ses disciples le suivirent. Le jour du sabbat, il se mit à enseigner dans la synagogue. De nombreux auditeurs, frappés d'étonnement, disaient : « D'où cela lui vient-il ? Quelle est cette sagesse qui lui a été donnée, et ces grands miracles qui se réalisent par ses mains ? N'est-il pas le charpentier, le fils de Marie, et le frère de Jacques, de José, de Jude et de Simon ? Ses sœurs ne sont-elles pas ici chez nous ? » Et ils étaient profondément choqués à son sujet. Jésus leur disait : « Un prophète n'est méprisé que dans son pays, sa parenté et sa maison. » Et là, il ne pouvait accomplir aucun miracle ; il guérit seulement quelques malades en leur imposant les mains. Et il s'étonna de leur manque de foi. Alors, Jésus parcourait les villages d'alentour en enseignant.

Étude biblique**PREMIÈRE LECTURE - LECTURE DU LIVRE DU
PROPHÈTE ÉZÉCHIEL 2, 2-5**

À travers la gravité même des reproches adressés par Dieu à son peuple, on peut lire la deuxième très Bonne Nouvelle du texte de ce dimanche: ce peuple est dur et indocile, soit ; eh bien, même cela n'arrête pas la fidélité de Dieu à son Alliance : quelle que soit leur attitude d'écoute ou de refus, "ils sauront qu'il y a un prophète au milieu d'eux." Traduisez, ils sauront que Dieu continue de leur parler, de les appeler.

PSAUME 122 (123)

"Non, la main du Seigneur n'est pas trop courte pour sauver, son oreille n'est pas trop dure pour entendre. Mais ce sont vos perversités qui ont mis une séparation entre vous et votre Dieu; ce sont vos fautes qui ont tenu son visage caché loin de vous, trop loin pour qu'il vous entende. Vos paumes, en effet, sont tachées par le sang et vos doigts par la perversité, vos lèvres profèrent la tromperie, votre langue roucoule la perfidie." (Is 59, 1). On comprend bien ici pourquoi le psaume implore trois fois "Pitié", mais sans oublier que "la main du Seigneur n'est pas trop courte pour sauver".

**DEUXIÈME LECTURE - LECTURE DE LA DEUXIÈME LETTRE
DE SAINT PAUL APÔTRE AUX CORINTHIENS 2 CO 12,7-10**

Ce contraste que l'on pourrait appeler "faiblesse et force" des Apôtres ne peut que tourner à la gloire de Dieu, puisque dans l'extrême faiblesse des Apôtres et grâce à elle, la force de résurrection du Christ est manifestée. Ainsi, paradoxalement, Paul se glorifie de sa faiblesse : "S'il faut s'enorgueillir, je mettrai mon orgueil dans ma faiblesse." (2 Co 11, 30). Notre texte de ce dimanche est dans cette ligne : extraordinaire Bonne Nouvelle, une fois encore ! Notre faiblesse n'est pas une entrave à l'évangélisation !

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT MARC 6, 1-6

Les plus proches ne sont pas les mieux préparés à faire le bon choix: Jésus, comme Ezéchiel (première lecture), comme Jérémie, comme tant d'autres avant lui, constate que nul n'est prophète en son pays: "Un prophète n'est méprisé que dans son pays, sa famille et sa propre maison." On veut bien l'écouter mais on reste de marbre ; Ezéchiel traduit cette expérience du prédicateur déçu dans une phrase magnifique : "Ils viendront (···) en pratique." (Ez 33, 31-32). Et cette indifférence des participants barre la route aux miracles. Ici, Marc retourne la proposition : là où il n'y a pas de foi, il ne peut pas y avoir de miracle. Manifestement, Jésus ne s'attendait pas à cette réaction scandalisée. Au niveau de Jésus, cet épisode peu glorieux de Nazareth fait déjà pressentir la croix ; pour l'avenir, il préfigure le sort des prophètes de tous les temps, confrontés à une incroyance quasi structurelle.

COMPRENDRE LA PAROLE

Père Antoine TIDJANI

BIBLISTE

13^e dimanche du temps ordinaire-B

Dieu donne la vie et non la mort



Les textes du jour abordent le thème du don. La vie, comme le dit le livre de la Sagesse écouté en première lecture, est le don par excellence que Dieu a fait à l'homme qu'il a créé pour l'immortalité. Nous sommes tout heureux de savoir que la vie de tous les êtres est ce qui réjouit Dieu. Le regard jeté sur le jardin terrestre montre que dans le monde, tout est porteur de vie. Et ce qui garantit la vie sur la terre, c'est la justice. Elle consiste dans le plein accord de la pensée et de l'action avec la volonté divine.

L'homme qui garde vive la conscience d'être une image de l'identité de Dieu ne prend pas le parti du diable qui, par jalousie, a fait entrer la mort dans le monde. La mort est le lot de ceux qui, comme le diable, la sèment. La jalousie se manifeste aussi parmi les hommes quand le regard envieux découvre chez l'autre une vie en floraison, et prend les moyens de la diminuer ou de la détruire. L'homme dont la pensée et l'action s'accordent avec la volonté de Dieu ne fait rien sans se demander si cela promet la vie autour de lui. Le don généreux fait pour aider ceux qui sont dans le besoin est un geste qui va dans ce sens. Saint Paul donne en modèle le Christ comme l'exemple du don généreux : Lui qui est riche, il s'est fait pauvre à cause de nous, pour que nous devenions riches par sa pauvreté.

Jésus donne généreusement la vie par son ministère

L'évangile du jour relate les misères quotidiennes qui traversent la vie de l'homme : Au nombre de celles-ci, on compte la menace de la mort qui rôde autour de la vie des enfants et qui mettent à rude épreuve la quiétude des parents, comme ce fut le cas de Jaïre. Elle est admirable, la sérénité de ce père de famille qui a toutes les raisons de s'agiter et d'aller s'accrocher à toutes les bouées de sauvetage aux fins de sauver sa petite fille qui est à toute extrémité ! Mais il a compris, et c'est un exemple qui doit faire école dans toutes les familles qui encore aujourd'hui, ont leur progéniture menacée par la mort ; il a compris, disais-je, que la seule source de la vie, c'est Jésus. Le Fils de Dieu a récompensé sa foi en tirant sa fille des profondeurs de la mort où elle était déjà descendue. « *Talitha Koum !* », dit-il. Ce qui signifie : « Jeune fille, je te le dis, lève-toi ! ». Et aussitôt, la jeune fille se leva et se mit à marcher. Jésus, pour tirer la jeune fille de la mort, n'a pas été chercher un autre mot si ce n'est le mot grec « *éveillée* » (« réveille-toi ») ; mot à saveur pascale qui traduit la résurrection de Jésus. Mais c'est aussi un mot qui banalise, sur les lèvres de Jésus, la mort comme un sommeil, elle qui nous fait tant peur et nous met dans tous nos états. Jésus est vraiment venu pour mettre l'homme debout et l'arracher à tout ce qui le vide de sa vie. Toutes les civilisations humaines le savent : le sang, c'est la vie. Là où il s'écoule, c'est la vie qui se perd et l'homme se meurt à petit feu. La femme qu'illustre l'évangile du jour et que les autres évangiles synoptiques (Mt 9, 18-26 ; Lc 8, 40-56) comme Marc, sont unanimes à désigner par l'appelatif « la femme hémorroïsse » sait bien que sa vie est menacée, puisqu'elle souffre de pertes de sang depuis 12 ans. Sa foi en Jésus l'a sauvée là où tous les médecins ont fait l'expérience de la limite de leurs sciences. Que dire après tous ces miracles ? La vie à laquelle l'homme tient, il ne peut que la trouver abondamment auprès de Jésus et quand elle vient à être menacée, l'unique être qui peut la sauver, c'est Jésus.

Dans ma vie

Ma foi me porte-t-elle vers Jésus seul quand ma vie est en danger ?

À méditer

La vie à laquelle l'homme tient, il ne peut que la trouver abondamment auprès de Jésus, et quand elle vient à être menacée, l'unique être qui peut la sauver, c'est Jésus.

(Sg 1, 13-15 ; 2, 23-24 ; 2 Co 8, 7.9.13-15 ; Mc 5, 21-43)

> Un cœur qui écoute

La nécessité de faire grandir notre foi

Il est très important de faire grandir notre foi, afin que le Christ puisse agir en nous et par nous. La foi ne s'acquiert pas une fois pour toutes. Et pour qu'elle soit toujours plus forte, nous devons l'entretenir chaque jour quel que soit notre état de vie : prêtres, consacrés ou laïcs.

Mais comment grandir dans la foi ?

Tous les chrétiens aspirent ou devraient aspirer à grandir dans la foi, mais nous ne pouvons pas y parvenir par nos propres forces, car la foi est un don de Dieu. Oui, la foi est vraiment un don et nous devons en prendre soin.

Dans notre vie chrétienne, nous devons nous immerger dans la Parole de Dieu (Romains 10.17 ; 1 Pierre 2.2) afin de découvrir son Amour, sa justice, sa miséricorde et les projets qu'Il a formulés pour nous, afin de développer une relation avec lui pour apprendre à le connaître personnellement à travers son Fils Jésus-Christ (Jean 17.3) et lui demander de se révéler à nous et de nous transformer. La Bible promet que si nous cherchons Dieu, nous le trouverons (Matthieu 7.7) et que si nous le lui permettons, il fera de nous de nouvelles personnes, capables de connaître sa volonté (Romains 12.2). Nous devons être prêts à mourir à nous-mêmes et à renoncer à l'orgueil et à l'égoïsme qui nous ont tenus si longtemps éloignés de Lui. À mesure que Dieu nous transforme, nous développons les fruits de l'Esprit qui demeure dans tous les chrétiens (Galates 5.22-23, Jean 14.17). En marchant par l'Esprit et en lui remettant le contrôle de notre vie, nous apprendrons à avoir confiance en lui. « Soyez enracinés et fondés en lui, affermis dans la foi telle qu'elle vous a été enseignée, et soyez-en riches en exprimant votre reconnaissance à Dieu. » (Colossiens 2.7)

Pour grandir en confiance en Dieu, nous devons apprendre à marcher par la foi, à sortir de notre zone de confort et à prendre des risques. Si nous croyons que Dieu pourvoira à nos besoins, nous serons libres d'accomplir sa volonté, quelles qu'en soient les conséquences. Face à des tentations, Dieu pourvoira toujours à un moyen d'en sortir, afin que nous puissions les supporter (1 Corinthiens 10.13). Nous devons chercher cette issue et louer Dieu quand nous la trouvons. 1 Pierre 1.7 dit qu'Il se sert des épreuves pour éprouver notre foi et faire de nous des chrétiens plus solides, dignes d'un plus grand honneur si nous tenons ferme sans vaciller.

Rappelons-nous quelques actes qui pourront nous aider à grandir dans la foi : Aller à la messe au moins chaque dimanche. ... Réciter les lectures de la messe, Lire la Bible, ... Faire l'oraison, se confesser régulièrement. ... Prier chaque jour. ... Adorer et contempler Jésus dans le très saint sacrement... Lire la vie des saints... Accomplir un acte de miséricorde quotidien. ... Prier le chapelet. ... Montrer de la gratitude.

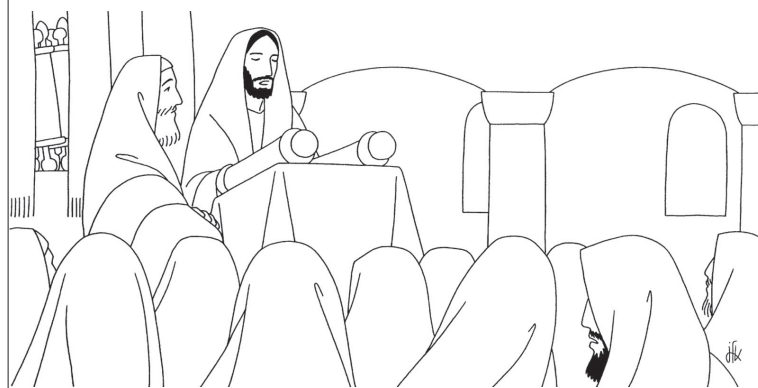
Chers frères et sœurs, Dieu ne pourra nous sauver si nous manquons de foi...

Bakhita

> enfants+

Image à colorier, phrase à mémoriser

« Un prophète n'est méprisé que dans son pays, sa parenté et sa maison ».



Chers enfants, prenez votre Bible et retrouvez le chapitre et le verset de cette phrase de l'Évangile de Saint Marc



Le monde va mal

Le dimanche 21 avril 2024, le Pape François dans son message à l'occasion de la 61^e Journée de prière pour les vocations, a lancé un appel pour « semer l'espérance et construire la paix ». Environ deux mois après l'adresse du Saint-Père, le Professeur Athanase Gouhizoun revient sur ce message, au regard de son importance dans un monde de plus en plus mal en point.

Athanase GOUHIZOUN
ENSEIGNANT À LA RETRAITE

Nous devons être tous pèlerins d'espérance et constructeurs de paix. Pèlerins parce que nous sommes appelés à aimer Dieu et à nous aimer les uns les autres, et c'est le but de toute vocation. C'est en substance l'appel du Pape François.

Mais il se trouve que notre monde va mal, car écrit le Pape, il est « marqué par des défis historiques : l'avancée menaçante d'une troisième guerre mondiale par morceaux ; les foules de migrants qui fuient leurs terres à la recherche d'un avenir meilleur ; l'augmentation constante du nombre des pauvres ; le danger de compromettre irréversiblement la santé de notre planète ».

Guerre mondiale par morceaux

Plusieurs conflits armés dans le monde montrent à suffisance cette menace de « guerre mondiale par morceaux ».

Le Soudan est déchiré par une année de guerre. Les combats entre les forces régulières de l'Armée et les troupes du Général Hermetti n'ont pas cessé. La population est au bord de la famine et continue de subir les pires exactions. Le Soudan fait désormais face à la plus grave crise humanitaire au monde, selon l'Organisation des Nations Unies (Onu). Et pourtant, on n'en parle pas autant qu'on parle de la guerre en Ukraine.

Au mardi 23 avril dernier, l'Ukraine était à son 790^e jour de guerre. Le Congrès américain vient d'adopter une aide de 61 milliards de dollars pour l'Ukraine, et le président Biden promet de nouvelles armes. Le Premier ministre britannique confirme une aide supplémentaire de 500 millions de livres Sterling et l'Allemagne, avec une hausse de 25% de son budget annuel consacré à la Défense (soit 100 milliards d'Euros), se prépare à affronter un possible conflit en Europe. Début février 2024,

l'Union européenne approuve une nouvelle enveloppe de 50 milliards d'Euros pour l'Ukraine, sans oublier que les engagements pris par l'Union européenne entre le 24 janvier 2022 et le 15 janvier 2024 s'élèvent à plus de 144 milliards d'Euros, selon *Kiel Institute*. La Chine est accusée par le Secrétaire d'État américain Antony Blinken, de livrer du matériel et des technologies à double usage à la Russie. Le Secrétaire général de l'Otan (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) Jens Stoltenberg, s'en est pris aussi à la Chine de « soutenir l'économie de guerre de la Russie » en partageant des technologies de pointe qui peuvent être utilisées pour produire des missiles, des chars et des avions de combat.

À Gaza, depuis le 7 octobre 2023 où le groupe militant palestinien *Hamas* a lancé un assaut sans précédent contre Israël, au moins 1.300 Israéliens ont été tués, tandis que des dizaines de soldats et de civils, dont des femmes et des enfants sont retenus en otages à Gaza. Du côté palestinien, 34.622 morts et 77.867 blessés sont recensés au 3 mai 2024. Un certain nombre de victimes se trouvent toujours sous les décombres et sur les routes ; les ambulances et les équipes de la protection civile ne peuvent pas les atteindre. La guerre menace de s'étendre dans la région, avec les tirs du *Hezbollah* depuis le Liban, en réaction aux bombardements israéliens sur Gaza. L'envoi dans la région de deux porte-avions américains et l'intervention des Houthis Yemenites par le biais de tirs de missiles et l'envoi de drones, font craindre son internationalisation.

Tous ces conflits armés entraînent beaucoup de déplacements de populations ou de réfugiés.

Au Soudan, la guerre a forcé près de 8 millions de Soudanais à fuir les combats, en direction de l'Éthiopie et du Tchad. Cela s'ajoute aux mouvements de populations générés par les conflits au Soudan du Sud,



Athanase Gouhizoun

en République Démocratique du Congo, en République Centrafricaine, en Somalie entre autres.

Plus de 6,4 millions d'Ukrainiens sont des réfugiés. La Pologne et les États-Unis ont accueilli le plus grand nombre. L'Estonie, la République Tchèque et la Lituanie ont accueilli le plus grand nombre de réfugiés ukrainiens par rapport à leur population.

À Gaza et dans la ville de Rafah au Sud, proche de la frontière égyptienne, il y a 1,4 millions de personnes déplacées ; et Israël envisage d'envahir militairement la ville.

D'autres dangers à l'horizon

Ces réfugiés de guerre dans le monde ont contribué à augmenter le nombre des migrants internationaux ces 50 dernières années. Selon les estimations, 281 millions de personnes (3,6% de la population mondiale) vivaient dans un pays autre que leur pays de naissance en 2020, soit 128 millions de plus qu'en 1950 et plus de 3 fois plus qu'en 1970. En 2020,

l'Europe et l'Asie accueillaient respectivement, quelque 87 millions et 86 millions de migrants internationaux, ce qui représente 61% de la population mondiale totale des migrants. Ces deux régions étaient suivies par l'Amérique du Nord avec 59 millions (21%), l'Afrique (9%), l'Amérique latine et les Caraïbes (5%), et l'Océanie (3%). Comparée à la taille de la population dans chaque région, c'est en Océanie, en Amérique du Nord et en Europe que la part des migrants internationaux était la plus élevée, représentant respectivement 22%, 16% et 12% de la population totale. En comparaison, la part des migrants internationaux est relativement faible en Asie et en Afrique (1,8% et 1,9% respectivement) et en Amérique latine dans les Caraïbes (2,3%). L'Asie est la région qui a enregistré la croissance la plus notable des migrants entre 2000 et 2020 (74%, soit environ 37 millions de personnes en chiffres absolus), suivie par l'Europe (une augmentation de 30 millions), puis par l'Amérique du Nord (une hausse de 18 millions), et par l'Afrique (une augmentation de 10 millions). Dans certains pays comme les Émirats Arabes Unis, plus de 88% de la population sont des migrants internationaux.

D'autres dangers menacent notre planète. Et le Pape les a évoqués aussi : « l'augmentation constante du nombre de pauvres ; le danger de compromettre irréversiblement la santé de notre planète ». En 2022, 712 millions de personnes dans le

monde vivaient dans l'extrême pauvreté (moins de 2,15 dollars par jour), soit 23 millions de plus qu'en 2019. L'extrême pauvreté reste concentrée dans certaines parties de l'Afrique subsaharienne, dans les régions fragiles ou touchées par les conflits et dans les zones rurales. Près de la moitié des habitants de la planète reste confrontée à de grandes difficultés pour satisfaire ses besoins élémentaires. L'objectif de développement durable visant à mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici 2030 reste hors d'atteinte.

On ne peut venir à réduire la pauvreté et les inégalités sans s'attaquer à des défis d'envergure mondiale et intrinsèquement liés, comme l'atonie de la croissance économique, la fragilité, les conflits et le changement climatique.

La plus grande menace pour la sécurité mondiale et qui peut « compromettre irréversiblement la santé de notre planète » est le changement climatique qui n'est plus seulement un problème écologique ; l'empreinte carbone humaine augmente. Il y a dans le monde des incendies ravageurs dans les forêts, une fonte alarmante des glaciers, une aggravation des inondations, de la sécheresse et des tempêtes.

Selon les prévisions, le changement climatique sera à l'origine de près de 10% de l'ensemble des immigrations transfrontalières en Afrique d'ici 2050. Et il se trouve déjà que l'Afrique connaît d'importants conflits armés et la pauvreté.

6 raisons de s'abonner à « La Croix du Bénin »

1. Abonnez-vous au journal et il vous sera livré sur votre paroisse, au travail ou à domicile.
2. Abonnez-vous pour nourrir votre vie de foi et de citoyen grâce à nos nouvelles rubriques.
3. Abonnez-vous parce qu'un exercice vous y est proposé chaque semaine pour vous préparer (seul, en famille ou en groupe) à la messe du dimanche, et apprendre à écouter Dieu dans sa Parole.
4. Abonnez-vous pour garantir votre exemplaire. La vente à la criée sera réduite.
5. Abonnez-vous pour recevoir gratuitement les « hors-séries ».
6. Abonnez-vous, offrez un abonnement ! C'est possible à partir de 15.000 F CFA seulement par an !

PARLONS LITURGIE¹

Les sacramentaux

Savez-vous ce qu'on appelle un "sacramental" ? Par cette expression, l'Eglise désigne un rite qui, tout à la fois, ressemble au sacrement (il s'agit d'un signe) et en diffère. Les sacrements sont en nombre limité (7 au total), les sacramentaux sont beaucoup plus nombreux : les bénédictions sur l'eau, l'huile, les récoltes, les cierges, les images saintes, l'utilisation de l'eau bénite... peuvent être considérés comme des « sacramentaux ».

Les sacramentaux se veulent l'expression de la foi de ceux qui les demandent et les utilisent. L'attachement des chrétiens à leur égard vient de ce qu'ils sont toujours directement ou indirectement une manière de rappeler un sacrement (l'eau bénite rappelle le baptême) ou d'y préparer.

Il n'est pas rare de voir des prêtres se plaindre de comment les fidèles utilisent les sacramentaux. Ces derniers ne sont guère des talismans, la force de l'Esprit Saint invoquée sur eux les préserve de toute infestation ou influence du malin, pour nous accompagner dans notre vie de foi, de prière ; bref notre piété.

Père Charles ALLABI

1. « Parlons liturgie » est un billet dont la mission rentre dans la continuité d'une catéchèse à l'endroit des fidèles pour leur donner les clés de lecture des notions essentielles relatives à la liturgie et à la hiérarchie ecclésiale.

LES SAINTS DE LA SEMAINE

Du 28 juin au 04 juillet 2024

28 juin : St Irénée, évêque de Lyon et martyr, (†v.202);
29 juin : Sts Pierre et Paul, Apôtre ; **30 juin** : Les premiers martyrs de l'Eglise de Rome (†64) ; **1^{er} juillet** : St Thierry, abbé (†533) ; **2 juillet** : St Martinien ou à Alger, dédicace de la Basilique de Notre-Dame d'Afrique (†1872) ; **3 juillet** : St Thomas, Apôtre ; **4 juillet** : Ste Elisaberh, reine du Portugal, (†1336).

LA CROIX DU BÉNIN

Hebdomadaire Catholique

Autorisation N° 1221/MISP/DC/SG/DGAI/SCC

Édité par l'Imprimerie Notre-Dame : 01 BP 105 Cotonou (Bénin);

Tél : (+229) 21 32 12 07 / 47 20 20 00 / Momo Pay : 66 52 22 22 / 99 97 91 91

Email : contactcroixdubenin@gmail.com

Site : www.croixdubenin.com

Compte : BOA-Bénin, 002711029308 ; ISSN : 1840 - 8184 ;
Tirage : 2.500 exemplaires.

Directeur de publication : Abbé Michaël Gomé, gomemichael1@gmail.com, Tél : 66 64 14 95 ; **Directeur adjoint** : Abbé Jean Baptiste Toupé, jbac1806@gmail.com Tél: 97 33 53 03 ;
Rédacteur en chef : Alain Sessou ; **Secrétaire de rédaction** : Florent Houessinon ; **Desk Société** : Florent Houessinon ; **Desk Economie** : Alain Sessou ; **Desk Religion** : Abbé Jean Baptiste Toupé ; **Pao** : Bertrand F. Akplogan ; **Correcteur** : André K. Okanla

Publicité : Mme Ariane Kingnandodé

Correspondants : **Abomey** : Abbé Juste Yélouassi ; **Dassa** : Abbé Ludovic Gnansounou ; **Djougou** : Abbé Brice Tchanhoun ; **Kandi** : Abbé Denis Kocou ; **Lokossa** : Abbé Marie-Salomon Degbègni ; **Natitingou** : Abbé Servais Yantoukoua ; **Parakou** : Abbé Patrick Adjallala, osfs ; **Porto-Novo** : Abbé Frumence Vodounou ; **N'Dali** : Abbé Edgard Tougou.

Abonnements : **Électronique** : 10.000 F CFA ; **Ordinaire** : 15.000 F CFA ; **Soutien** : 30.000 F CFA ; **Amitié** : 60.000 F CFA et plus ; **Bienfaiteurs** : 40.000 - 60.000 F CFA ; **France** : 40.000 F CFA, soit 61 euros.

Communiqué

Chaire Cardinal Gantin - Section Bénin

Formation Pré-Universitaire

5^e Édition

Après les examens du Bac, c'est la rentrée universitaire. Vous venez d'avoir le Baccalauréat au Bénin. Vous vous préparez à commencer les Études Universitaires. Le passage des cours secondaires aux cours supérieurs nécessite aujourd'hui un accompagnement psychologique et pédagogique incontournable.

La Chaire Cardinal Gantin, Institution Universitaire *Ad Experimentum* de la Conférence Épiscopale du Bénin, vous offre des Cours de Préparation aux Études Universitaires dénommés : **Formation Pré-Universitaire. 5^e Édition**. Inscrivez-vous dès maintenant! Au programme : *Introduction aux Universités. Initiation aux Études Supérieures. Initiation aux Attitudes Universitaires. Psychologie de l'Étudiant. Gestion des Heures Universitaires. Initiation au Système LMD et aux Normes Cames. Réussir un Projet Personnel à l'Université.*

L'inscription est à cinq mille (5.000 F cfa). Elle se fait tous les jours ouvrables au Secrétariat de l'Institut Pontifical Jean-Paul II ou à la Résidence des prêtres, sise entre le Collège Père Aupiais et le Codiam à Cotonou.

Appelez les numéros : (+229) 96 70 72 32 ou (+229) 95 30 06 06 ou (+229) 65 37 49 25.

Pour la Coordination Scientifique

Père Brice Ouinsou



Lokossa, le 20 juin 2024

Au

Clergé de Lokossa

ANNONCE DE DÉCÈS

Très chers confrères,

Le cœur en peine mais confiant en la Résurrection des morts, je viens vous annoncer le rappel à Dieu de notre Patriarche, le Père Jacques AMOUSSOU, décès survenu ce jeudi 20 juin 2024 dans sa 92^e année.

Né le 18 décembre 1932, le Père Jacques AMOUSSOU fut ordonné prêtre le 29 décembre 1968 pour le compte de notre diocèse de Lokossa. Après un ministère sacerdotal bien rempli, il fut admis à retraite méritée qu'il passait à Azovè, sa paroisse natale.

Le programme de ses funérailles ecclésiastiques nous sera communiqué ultérieurement.

Dans la foi et l'espérance, élevons nos ferventes prières pour sa béatitude éternelle.

En communion fraternelle,



+ Coffi Roger ANOUMOU
Evêque de Lokossa



Jubilé
50 *ans*
d'expériences
de votre Imprimerie

Tél : (+229) 21 32 12 07 / 47 20 20 00
Momo Pay : 66 52 22 22 / 99 97 91 91
01 BP 105 Cotonou Bénin

Imprimerie Notre-Dame : une dynamique de réussite à votre service